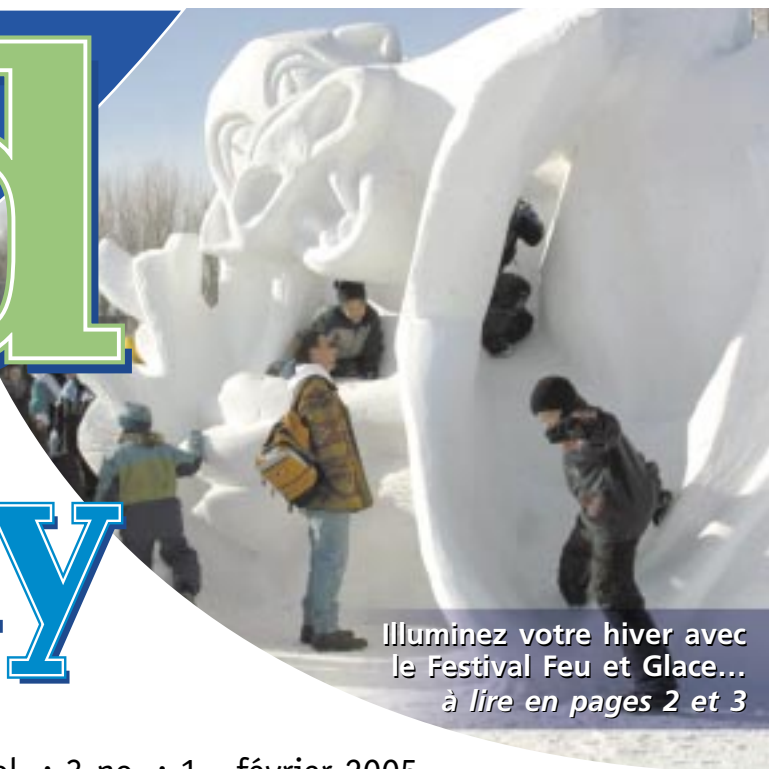


Regard sur Repentigny



www.ville.repentigny.qc.ca

vol. : 3 no. : 1 - février 2005



Le budget 2005

Une suite de bonnes nouvelles pour les contribuables

Le dépôt du budget de l'année 2005 aura été une suite de bonnes nouvelles pour l'ensemble des contribuables repentignois.

« Les retombées positives du contexte économique et administratif de Repentigny se traduisent par un taux de taxe foncière très compétitif et qui respecte les capacités financières de chacune et de chacun », a indiqué la mairesse Chantal Deschamps lors de l'assemblée du 15 décembre dernier.

Ainsi donc le taux de la taxe foncière du secteur Le Gardeur est abaissé à 1,265 du 100\$ d'évaluation alors que dans le secteur Repentigny, le taux est maintenu à 1,14\$ du 100\$ d'évaluation : « L'établissement d'un taux uniforme aux deux secteurs de la ville est en voie de réalisation, se conformant ainsi à l'engagement que nous avons pris lors du regroupement des deux villes, a mentionné madame Deschamps.

Un outil de développement

Alors qu'en 2003, 432 permis de construction de résidences unifamiliales étaient émis, 2004 aura été encore plus faste avec l'émission de 555 permis. En fait, la valeur de l'ensemble des permis de construction et de rénovation émis dépasse 150 millions de dollars.

« On constate que les investissements et les efforts consentis pour bâtir la nouvelle ville rapportent des dividendes. Repentigny exerce une force d'attraction auprès des nouvelles familles », a soutenu la mairesse

en citant la rue Notre-Dame comme exemple de l'ampleur des efforts et de la détermination que son administration est prête à consentir pour soutenir le développement économique : « Dans le contexte des pressions inflationnistes, comme l'augmentation des coûts reliés à l'énergie, les nouvelles exigences et responsabilités gouvernementales ou l'augmentation des quotes-parts au sein de diverses organisations, c'est une performance remarquable que d'investir comme nous le faisons depuis les dernières années et ce, sans alourdir la charge fiscale des contribuables » a ajouté la mairesse.

Budget d'opération en hausse

Le budget de la Ville s'établit à 76 661 000\$ en 2005, comparativement à 72 317 000\$ pour l'année qui vient de s'écouler. Une part de l'écart s'explique par l'ajout de nouvelles responsabilités municipales et par la hausse de quotes-parts de la ville.

Ainsi, pour citer quelques exemples, les exigences du gouvernement du Québec pour la mise en place des services policiers de niveau 2 et, dans une moindre mesure, l'entrée en vigueur d'une nouvelle convention des policiers représentent une hausse de 860 000\$. La mise en place des nouvelles



« Notre ville performe très bien et notre taux d'endettement ne cesse de diminuer. Il est inférieur aux autres villes de la MRC », de déclarer Chantal Deschamps.

normes gouvernementales et l'implantation du schéma de risque augmentent de 500 000\$ le budget du service des incendies. La quote-part de la Ville à la MRC de l'Assomption est en hausse de 455 000\$.

Comme l'a indiqué madame Deschamps dans son discours sur le budget, la Ville de Repentigny n'a pratiquement aucun pouvoir de contrôle sur ces dépenses.

La dette ne cesse de diminuer

Rappelant l'engagement de son administration de maintenir l'endettement de la ville au même niveau que celui de 2002, madame Deschamps était très fière des résultats obtenus : « Notre taux d'endettement au 31 décembre 2004 se situe à 3,2%, soit une baisse de 0,3%. En fait, depuis mon entrée en fonction à la Ville de Repentigny, ce taux n'a jamais cessé de diminuer, passant de 4,8% qu'il était en 1997 à 3,2% aujourd'hui.

Le taux d'endettement municipal est au ministère des Affaires municipales ce qu'est le ratio d'endettement d'un individu pour les institutions bancaires. « Cet indicateur de performance démontre très clairement que Repentigny est très bien positionnée : notre taux est inférieur à celui des autres municipalités de notre MRC et à celui

des 63 villes de la CMM. Cette information est importante pour rassurer nos concitoyennes et nos concitoyens, et pour déboulonner le mythe d'un endettement inquiétant » a conclu madame Deschamps.

Échéances pour le paiement des taxes

C'est au 28 février prochain qu'a été fixée l'échéance pour le premier versement des taxes qui peuvent être acquittées au moyen du site Internet de votre institution financière, dans la plupart des institutions financières du territoire, au guichet automatique, par la poste ou au comptoir du Service de la trésorerie. L'échéance du second versement a été fixée au 22 juin 2005.

QUOI FAIRE DURANT LA SEMAINE DE RELÂCHE SCOLAIRE ?

Programmation spéciale du **28 février au 4 mars.**

À surveiller au : www.ville.repentigny.qc.ca et dans l'Hebdo Rive Nord du 20 février.

MOT DE LA MAIRESSE



UN EXCELLENT BUDGET

Le budget 2005 comporte d'excellentes nouvelles pour tous les contribuables repentinois. Nous avons diminué le taux de la taxe foncière et de la taxe non résidentielle dans le secteur Le Gardeur, nous avons gelé le taux de la taxe foncière et de la taxe non résidentielle dans le secteur Repentigny et nous avons aussi annoncé le gel de toutes les taxes de service.

Nous avons également poursuivi nos efforts de réduction de la dette. À cet égard, nous ne dérogerons pas de notre engagement initial, celui de la maintenir à son plus bas niveau. Depuis que j'occupe le poste de mairesse de Repentigny, le taux d'endettement n'a jamais cessé de diminuer et aujourd'hui nous nous positionnons avantageusement par rapport aux villes avoisinantes et à celles de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Repentigny est en excellente santé financière... parce que nous gérons de manière responsable. Depuis sa réélection en 2002, notre équipe a poursuivi sans arrêt quatre grands objectifs : le respect de la capacité de payer de chacun, la recherche de l'équité fiscale entre les contribuables des deux secteurs, le soutien constant au développement économique, social et communautaire et l'amélioration de la prestation des services municipaux.

Nous avons réalisé et entrepris des projets majeurs au cours de la dernière année et 2005 sera tout aussi active et bénéfique à l'ensemble de la population. Plus de 14 M\$ seront investis, dont près de 6,5 M\$ pour l'amélioration des infrastructures sur tout le territoire, dont les travaux à l'échangeur Brien, sans compter l'inauguration du tout nouveau centre communautaire dans le secteur Le Gardeur, la mise en chantier du complexe sportif dans l'est, la construction d'une nouvelle caserne d'incendie et l'injection de plus de 1 M\$ dans nos parcs et espaces verts.

FESTIVAL FEU ET GLACE

En terminant, je vous invite à être des nôtres et à participer en grand nombre aux activités organisées en marge de cet événement majeur. Venez célébrer à l'île Lebel du 4 au 13 février.

Bienvenue à toutes et à tous !

Chantal Héroux
La mairesse

FESTIVAL FEU et GLACE

Du 4 au 13 février 2005

RENDEZ-VOUS À L'ÎLE LABEL POUR LE FESTIVAL FEU ET GLACE

Du 4 au 13 février, l'île Lebel s'illumine de mille feux pour y accueillir la 5^e édition du populaire Festival Feu et Glace.



Élus et membres du comité organisateur vous y convient. Dans l'ordre : Luc Richard, Denyse Peltier, conseillère municipale, Chantal Deschamps, mairesse, Christian Morissonneau, président, Cécile Héroux, Mario Harvey et Raymond Héroux, conseiller municipal.

Les incontournables

Le feu d'artifice...un spectacle éblouissant présenté le samedi 5 février, dès 20 h.

Les ateliers de sculpture de neige; les enfants sont invités à devenir sculpteur d'un jour et à exposer leurs œuvres.

Les promenades en traîneau à chiens et en carriole.

Des spectacles de qualité et des invités de marque : Audrey de Montigny, Alain Lamontagne, André Lejeune, Grande Chaîne, la Vesse du Loup, la troupe Black Watch, les Pieds Légers de Laval, Makina, Skarazula, Normand Hébert, Reel et Macadam, Aquarel et plusieurs autres.

Les démonstrations : cerfs-volants, avions téléguidés, fabrication de ceintures fléchées, bûcherons, forgeron.

La cabane à sucre : pour vous sucrer le bec avec de savoureux produits de l'érable.

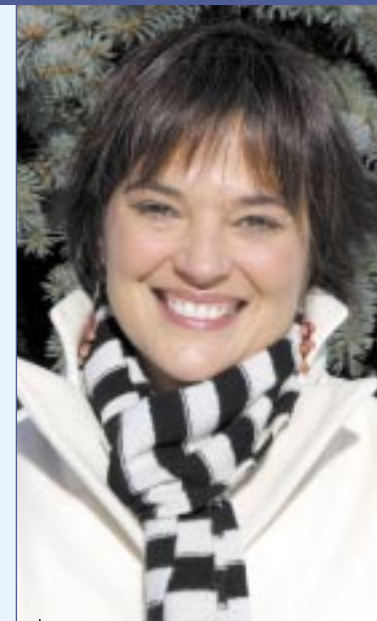
Le bain de neige : enfiler vos maillots et vivez une expérience des plus farfelues! Le dimanche 13 février, à 14 h 30. Inscription requise : (450) 581-0319 ou www.feuetglace.com



De beaux spectacles pour les enfants.



Une activité fort populaire, la promenade en traîneau à cheval.



Pascale Wilhelmy, porte-parole de cette 5^e édition.

Une foule d'activités et de nombreux spectacles sont présentés tout au long de ces 10 jours de festivités. Voyez les magnifiques sculptures de neige et de glace réalisées par des professionnels ou initiez-vous à cette technique particulière. Assistez au spectacle de la talentueuse Audrey de Montigny ou voyez les groupes de musique folklorique et traditionnelle à l'œuvre.

Bien sûr, ne manquez pas le populaire feu d'artifice, les spectacles pour enfants, les journées thématiques, les démonstrations de toutes sortes, les concours et les promenades en traîneaux à chiens et à cheval pour ne nommer que ces activités.

Une belle nouveauté cette année...le faubourg de l'île. Pour y voir la reconstitution sur neige des plus beaux monuments du patrimoine repentinois ou pour s'amuser dans les tunnels, les glissades et le labyrinthe.

C'est à ne pas manquer. L'occasion idéale de profiter des joies de la belle saison hivernale.

À ne pas manquer, le feu d'artifice du samedi 5 février, 20 h.



Une belle activité familiale, l'initiation à la sculpture sur neige.

Démonstrations de cerfs-volants au menu.



Les journées spéciales

Pour les enfants : les 8, 10 et 11 février, entre 9 h et 15 h 30. Le festival accueille les groupes scolaires et les garderies et promet d'offrir aux tout-petits une expérience inoubliable (sculpture sur neige, promenade en traîneau à chiens et en carriole, clowns et mascottes, souque à la corde, spectacles).

Pour les aînés : le 9 février, entre 9 h et 17 h : une journée de rassemblement très spéciale pour les aînés avec une foule d'activités (danse en ligne, promenade en carriole, marche dans les sentiers, exposition de sculptures de neige et de glace, spectacles).

Une promenade en traîneau à chiens, ça vous dit ?



De belles glissades en perspective.



À voir, de magnifiques sculptures de neige et de glace.

Le faubourg de l'île

Une belle nouveauté !

Sillonnez les rues d'un féerique village de neige, construit à l'image des plus beaux monuments du patrimoine repentignois (le moulin à vent, l'école et l'église).

Dans son enceinte, se cachent des tunnels, des glissades et un labyrinthe. Un lieu magique pour les enfants !



Le faubourg de l'île, où les enfants pourront s'en donner à cœur joie.

Des concours

Sculptures de neige : du 4 au 6 février, les sculpteurs professionnels rivalisent d'imagination afin de vous en mettre plein la vue.

Photos : soumettez votre meilleure photo du festival le 10 février, avant 12 h. Les photos sélectionnées pourront être admirées dès le 11 février sous le chapiteau.

Inscription requise : (450) 581-0319 ou www.feuetglace.com

Bien au chaud

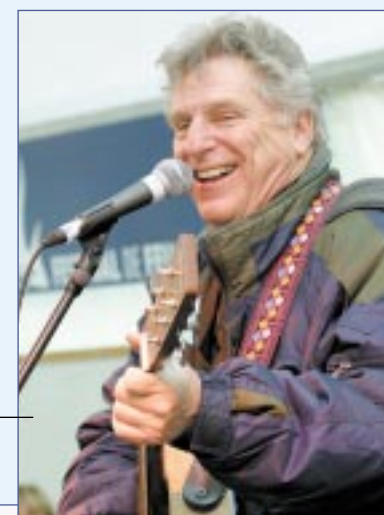
Sous le chapiteau Loblaws : pour vous y réchauffer et pour y voir de nombreux spectacles.

Autour du feu

De nombreux poêles à bois disposés ici et là sur le site.

Des soirées illuminées

Des milliers de lumières éclairent le site en soirée.



Le coloré André Lejeune sera sur place pour vous faire entendre les plus beaux airs de folklore et de musique traditionnelle.



Audrey de Montigny sera de la fête.

Programmation du 4 au 13 février 2005		Ven.	Sam.	Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.
LÉGENDE		4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
★	Activités de jour : Lun-ven : 9 h à 17 h Sam-dim : 12 h à 17 h										
☾	Activités de soir : Lun-dim : 17 h à 21 h										
🐾	Faubourg de l'île : village de neige, tunnels, glissade, labyrinthe	☾	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★
1	Ateliers de sculpture de neige pour enfants		★	★						★	★
2	Bain de neige										★
3	Cabane à sucre		★	★						★	★
4	Feu d'artifice		☾								
5	Feu de joie		☾							☾	
6	Glissade	☾	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★
7	Sculptures de glace	☾	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★
8	Sculptures de neige	☾	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★
Démonstrations											
9	Axioms téléguidés		★	★						★	★
10	Cerfs-volants		★	★						★	★
11	Forgeon		★	★						★	★
Sentiers											
12	Patinoire	☾	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★
13	Pilatonnier	☾	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★
14	Promenade en carriole		★	★						★	★
15	Promenade en traîneau à chiens		★	★						★	★
16	Ski de fond	☾	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★	☾★

Place Loto-Québec

- Black Watch**
Troupe écossaise
Sam. 5 fév. : 19 h 30
- Célébration**
Musique des années '50 à aujourd'hui
Sam. 5 fév. : 18 h 30
Sam. 12 fév. : 19 h 30
- Démonstration de bicyclisme**
Sam. 12 fév. : 14 h 30 et 15 h 30
Dim. 13 fév. : 13 h 30 et 15 h 30
- Duo Mion**
Chanson québécoise
Sam. 5 fév. : 13 h 30 et 14 h 30
- Grande Chaine**
Musique traditionnelle
Sam. 12 fév. : 13 h
- Légendes fantastiques**
Tel que présenté à Drummondville
Sam. 5 fév. : 14 h et 15 h
- Les Fleurs Légères de Laval**
Troupe de danse folklorique
Dim. 13 fév. : 14 h 30
- L'Père Vallée**
Conteur
Sam. 5 fév. : 13 h et 15 h 30
- Reel & Macadam**
Groupe folklorique
Dim. 6 fév. : 14 h
- Ronald McDonald**
En spectacle
Dim. 13 fév. : 14 h
- Skarszula**
Musique ancienne
Dim. 13 fév. : 13 h et 15 h
- Soupe à la corde**
Sam. et dim. 5, 6, 12 et 13 fév. : 13 h à 16 h
- Troupe Gospel de Repentigny**
Dim. 6 fév. : 13 h et 14 h 30
- Tourne et Sol**
Théâtre musical pour enfants
Dim. 6 fév. : 15 h
Sam. 12 fév. : 13 h 30
- Troupe de théâtre du Collège L'Assomption**
Les contes et légendes
Dim. 6 fév. : 13 h 30
Sam. 12 fév. : 15 h

Parc de l'île Lebel



Billetterie
L'entrée au site et les activités sont gratuites à l'exception de :
• Promenade en carriole : 2 \$ par pers.
• Promenade en traîneau à chiens : 4 \$ par pers.
(taxes comprises / gratuit pour les enfants de 2 ans et moins)

Chapiteau Loblaws

- Alain Lamontagne**
Conteur et musicien
Ven. 4 fév. : 19 h 30
- André Lapierre**
Musicien et chanteur
Dim. 13 fév. : 14 h
- Audrey de Montigny**
Spectacle et séance d'autographes
Dim. 6 fév. : 14 h 30
- Buzz culture folklorique**
Comédiens et musiciens
Dim. 6 fév. : 13 h 30 et 14 h
- Concours d'improvisation inter-écolaire**
Ven. 11 fév. : 19 h 30
- Exposition de photos**
Sam. 12 fév. et dim. 13 fév. : 12 h à 17 h
- Fabrication de exsternes flechées**
Dim. 6 et 13 fév. : 12 h à 17 h
- Grande Chaine**
Musique traditionnelle
Sam. 5 fév. : 14 h 30 et 19 h 30
Dim. 6 fév. : 15 h
- La Voie du Loup**
Musique traditionnelle folk-rock
Sam. 12 fév. : 20 h
- Les Fleurs Légères de Laval**
Troupe de danse folklorique
Sam. 5 et 12 fév. : 14 h
Dim. 13 fév. : 13 h
- Makina**
Troupe folklorique
Sam. 12 fév. : 13 h 30 et 14 h 30
- Normand Hébert**
Musicien et chanteur
Sam. 12 fév. : 15 h 30
Dim. 13 fév. : 13 h 30
- Reel & Macadam**
Groupe folklorique
Sam. 5 fév. : 13 h 30 et 15 h 30
Dim. 6 fév. : 15 h 30
- Société de musique viennoise**
Sam. 5 fév. : 20 h 30
- Tourne et Sol**
Théâtre musical pour enfants
Dim. 6 fév. : 13 h
Sam. 12 fév. : 15 h
- Troupe de théâtre du Collège L'Assomption**
Les contes et légendes
Sam. 5 fév. : 13 h et 15 h
Sam. 12 fév. : 13 h
- Troupe Aquarel**
Troupe de danse
Sam. 5 fév. : 19 h

Visitez le site Internet de l'événement au : www.feuetglace.com

Le Club des Aventuriers du livre

UNE ÉPOPÉE TRUFFÉE DE BELLES CONQUÊTES !

À sa dixième édition, « le Club des Aventuriers à la fête foraine » a connu un succès fulgurant aux bibliothèques de Repentigny. En effet, 812 jeunes se sont inscrits au club alors que tout près de 250 ont participé au concours régional. Il s'agit là de statistiques record.

Au cours de cette édition qui prenait fin l'automne dernier, les bibliothèques ont enregistré un nombre exceptionnel de prêts, soit pas moins de 11 111 documents.

266 enfants reçoivent un prix

Réservé aux jeunes abonnés des deux bibliothèques âgés entre 5 et 12 ans, le club vise avant tout à promouvoir la lecture auprès de cette clientèle en période estivale. Pour ce faire, des activités de lecture et des concours, de véritables trésors d'imagination, sont organisés tout au long de la saison. En tout, 266 enfants ont reçu un prix lors de la dernière édition.

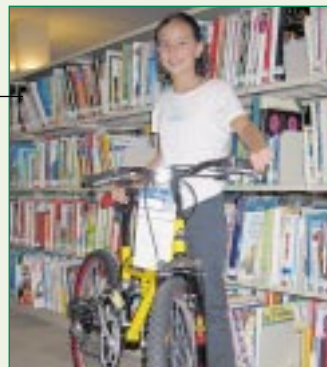
Les bibliothèques auront pu offrir de nombreuses récompenses grâce à leurs généreux commanditaires locaux : Devault La Source du Sport, les Caisses populaires Repentigny & St-Paul L'Ermitte, les Cinémas Ciné-Entreprise, la Librairie Martin ainsi que la Librairie Raffin.

À tous ces donateurs, les bibliothèques tiennent à dire un gros merci d'encourager la lecture auprès des jeunes Repentignois.



Bravo à Marie-Ève Lemieux, une Repentignoise de 11 ans, qui à la suite de sa participation au concours *Le courage et l'astuce à l'épreuve* consistant à trouver un nom original au Seigneur Ailé, a mérité une paire de patins à roues alignées, gracieuseté de Devault La Source du Sport.

Félicitations à Maude Méthot, une autre jeune Repentignoise âgée de 11 ans, qui a remporté le grand prix de participation local soit une bicyclette offerte par les Caisses populaires Desjardins de Repentigny & St-Paul L'Ermitte.



ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 8 février 2005, à 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le **(450) 470-3141** ou visitez notre site Internet à :

www.ville.repentigny.qc.ca/conseil

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 657-1255	District 9 Jean Langlois 585-4285
District 2 George Robinson 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 585-8557	District 10 Jeannot Lemay 582-4342
District 3 Denyse Peltier 581-5733	District 7 Raymond Hénault 581-0319	District 11 Francine Payer 582-7711
District 4 Yves Tousignant 582-6778	District 8 Mario Morais 654-4018	District 12 Robert Picard 581-9288

Services municipaux

Hôtel de ville	450-470-3000
435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	
Approvisionnement	450-470-3220
Bibliothèque municipale	450-470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450-470-3430
Communications	450-470-3140
Cour municipale	450-470-3500
Développement économique et Services techniques	450-470-3150
Direction générale	450-470-3110
Évaluation	450-470-3250
Greffe	450-470-3130
Hôtel de ville	450-470-3000
Info-Arts	450-470-ARTS
Info environnement	450-470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450-470-3400
Mairie	450-470-3103
Ordre du jour	450-470-3141
Piscine municipale Valmont	450-470-3440
Plaintes	450-470-3140
Protection du voisinage	450-654-6472
Ressources humaines	450-470-3700
Sécurité publique - incendie	450-470-3620
Sécurité publique - police	450-470-3600
Taxation	450-470-TAXE
Transport - horaires	450-492-6111
Transport - plaintes	450-470-3860
Travaux publics	450-470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450-470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	www.ville.repentigny.qc.ca
Courriel	communication@ville.repentigny.qc.ca

Remise des prix aux deux gagnantes du concours

« PRENEZ L'AUTOBUS C'EST BON POUR LA CIRCULATION! »



De gauche à droite, au moment de la remise des prix : M. Dominic Cayer, copropriétaire du restaurant Zibo!, M. Jacques Robillard, représentant de Voyages Robillard, Mme Chantal Deschamps, préfète de la MRC de L'Assomption et mairesse de Repentigny, Mme Francine O'Reilly, gagnante du 1^{er} prix, Mme Dominique Fagnant, gagnante du 2^e prix, Mme José Girard, responsable du dossier transport en commun à la Ville de Repentigny et M. Roger Carrier, directeur général de la MRC de L'Assomption.

C'est à l'hôtel de ville de Repentigny que la Municipalité régionale de comté de L'Assomption a officiellement remis leurs prix aux deux gagnantes du concours « Prenez l'autobus c'est bon pour la circulation! », organisé en marge de sa campagne de promotion du transport en commun.

Le grand prix, un crédit-voyage de 2 500\$ offert en collaboration avec l'agence Voyages Robillard de Repentigny, a été gagné par Mme Francine O'Reilly, résidente de Repentigny. Elle a reçu son précieux prix des mains de la préfète de la MRC de L'Assomption, Mme Chantal Deschamps, en présence de M. Jacques Robillard, représentant de Voyages Robillard.

Le deuxième prix du concours, soit un forfait souper-théâtre offert par le restaurant Zibo! de Repentigny (représenté par M. Dominic Cayer, copropriétaire) et le Théâtre Hector-Charland, a été remis à Mme Dominique Fagnant, de L'Épiphanie.

Au Centre d'Exposition de Repentigny cet hiver

DEUX JEUNES FEMMES REPENTIGNOISES AU GÉNIE DÉBORDANT

Quand dyslexie et créativité vont de pair *Dyslexie 2 • Jusqu'au 13 février 2005*

L'artiste peintre Ani Müller y exposera une cinquantaine d'œuvres. Ses tableaux, ses installations et ses performances transposent le trouble d'apprentissage qui la suit depuis sa première année scolaire. Elle fragmente, déforme et inverse les images amplifiant ainsi quelques symptômes de la Dyslexie.

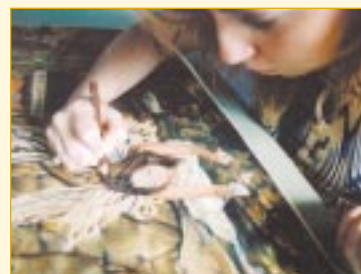
Sous forme d'auto-représentation, elle exprime à travers ses œuvres comment elle s'est sentie jugée et incomprise par ses proches et par la société. Elle crée un pays, la Dyslexie, avec ses habitants et leur langage, où les inversions, les imperfections, l'inattention et les différences sont admises. Ce contexte tente de nous faire ressentir les émotions vécues par les dyslexiques. Ani Müller nous livre ses états d'âmes : tristesse, espoir et volonté.

Aujourd'hui, la difficulté d'Ani, une artiste en émergence, est bien plus qu'un handicap : c'est un outil et une source d'inspiration.

www.animuller.com

Pour rêver en couleurs

Passion et Prisma • Du 19 février au 20 mars 2005



Alexandra Bastien est une virtuose du crayon de couleur. Elle propose une exposition de ses dessins sous la thématique de la puissance du rêve. Une poignée d'invités y exposeront également quelques œuvres afin de démontrer tout le potentiel et la richesse de ce médium peu connu. Il s'agit de Sylvie Asselin, Wilfrid Barbier, Guy

Benson, Stewart Fletcher, Lumanessence, Shirley J. Moulton, Martin Pichette, Erika Walker et Gordon Webster.

Madame Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et présidente d'honneur de l'événement, vous convie au vernissage de cette exposition, le dimanche 20 février 2005 à 14 h.

Pour un avant-goût de l'exposition, visitez le : www.alexandrastien.com. Information : 450-470-ARTS

DE LA BAIGNADE POUR LA SEMAINE DU CONGÉ SCOLAIRE

Du 28 février au 4 mars, profitez des activités et cours offerts à la piscine municipale de Repentigny.

Bains additionnels

Du lundi au vendredi, de 13 h à 15 h

Référez-vous à la brochure Loisirs Culture pour la tarification.

Journée complète d'animation Eau jeu

Du lundi au vendredi

Groupes de 5 à 7 ans et de 8 à 10 ans

17\$/ jour pour le premier enfant ou 25,50 \$ sans carte Citoyen
15,30\$/ jour pour chacun des autres enfants de la même famille

Les rabais pour les enfants de la même famille s'appliquent uniquement aux détenteurs de la carte Citoyen.

Au programme :

7 h : accueil (garderie)
8 h 30 : activités en salle et en piscine
12 h : dîner (l'enfant apporte son lunch)
13 h : activités en salle et en piscine
16 h 30 : départ ou garderie (18h)

Garderie **gratuite pour les détenteurs de la carte Citoyen**. Il en coûtera 4,50\$/ heure sans carte Citoyen.

Gardien averti plus

Le vendredi 4 mars

Ce cours s'adresse aux jeunes de 11 ans et plus

30 \$ pour les détenteurs de la carte Citoyen ou 45 \$ sans carte Citoyen
Préalable : Aventure 6

Durée : 8 heures (8 h à 12 h, 13 h à 17 h)



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié dix fois l'an

Réalisation : **Division des communications de la Ville de Repentigny**

Infographie : info@martineaudesign.ca

Impression : **Les Impressions Griffart**

Distribution : **Postes Canada**

Tirage : **29 500 exemplaires**

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833



Imprimé sur du papier recyclé.